Document de travail

Notes et analyses de l'ITCEQ

n°36 - juin 2016

Performances compétitives des Services

Hela Ayari

ITCEQ

INSTITUT TUNISIEN DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DES ETUDES QUANTITATIVES

www.itceq.tn

La présente note est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émises dans cette publication sont celles des auteurs et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

Cette note est réalisée dans le cadre du programme d'activité de l'ITCEQ au sein de la Direction Centrale de la Compétitivité et sous la supervision de Mme Hadhri Raoudha.

L'auteur remercie toute l'équipe avec laquelle elle travaille pour leur coopération et sérieux pour réaliser cette note.

Table de matières

Introduction 2

I. Echanges extérieurs du secteur des services à l'échelle mondiale 4

I.1- Place du secteur des services dans l'économie mondiale 4

I.2-Structure des échanges de services dans le monde 5

I.3- Structure des échanges de services dans les pays développés et en développement 6

II. Echanges de services dans l'Union Européenne (UE) 8

II.1- Caractéristiques des échanges du secteur de services dans l'Union Européenne 9

II.1-1 Echanges de l'UE avec ses principaux partenaires 9

II.1-2 Echanges de l'UE selon les catégories de services 12

II. 1-3 Avantage comparatif révélé des exportations de services de l'UE 15

II.2- Echanges de la Tunisie avec l'UE 16

III. Performances compétitives des exportations de la Tunisie 19

III.1-Echanges extérieurs du secteur des services de la Tunisie et de ses concurrents 20

III.2- Positionnement compétitif de la Tunisie pour les exportations de services : 23

Bibliographie 27

Annexe 28

Introduction

Le secteur des services constitue, à l'échelle mondiale, la première source de dynamisme économique et affiche le plus fort taux de croissance économique. Il occupe une place de choix dans les stratégies de développement de part sa contribution au PIB, à l'emploi, aux IDE, à la réduction du déficit commercial et par conséquent à l'amélioration de la compétitivité des différentes économies. Cette importante place a été renforcée davantage par l'accentuation du processus de déréglementation et de libéralisation des marchés de ce secteur.

Dans ce contexte et eu égard à la montée en puissance de ce secteur, la Tunisie, accordant aussi un intérêt majeur à celui-ci, n'a pas manqué de volonté pour s'intégrer progressivement dans ce processus d'ouverture et ce, en signant l'accord général sur le commerce des services (GATS) en 1995. Une telle signature l'a engagée à entreprendre un ensemble de réformes qui demeurent limitées étant donné la complexité de la libéralisation de ce secteur qui est régi, contrairement aux marchandises, par des barrières non tarifaires ayant trait surtout à une réglementation garantissant l'efficacité de son fonctionnement. En effet et afin de tirer profit des avantages de ce processus d'ouverture, l'on se demande si la Tunisie est capable d'entreprendre des réformes et des actions complémentaires au niveau de la réglementation et du commerce des services. Ceci est d'autant plus vrai que dans le cadre de l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) visant l'intégration progressive de l'économie tunisienne dans le marché unique de l'Union Européenne, la Tunisie devrait négocier avec cette dernière la libéralisation du secteur de services. Une telle libéralisation pourrait offrir de nouvelles perspectives pour les échanges, l'investissement étranger, le transfert technologique et l'accès aux marchés extérieurs mais susciterait de risques liés à la capacité de la Tunisie à affronter la concurrence et à s'ajuster aux changements de son marché une fois ouvert. C'est dans ce cadre que la présente note s'intéresse à l'examen de la place qu'occupe le secteur des services dans les échanges mondiaux dans une première partie, aux caractéristiques des échanges de ce secteur dans l'Union Européenne (UE) et aux échanges de la Tunisie avec l'UE, dans une deuxième partie et enfin, à l'appréciation, dans une troisième partie, des performances exportatrices de la Tunisie pour ce secteur comparativement à certains concurrents et à l'identification du potentiel d'exportation dont elle dispose et ce moyennant l'élaboration d'une matrice de positionnement compétitif des services

exportés et leurs caractéristiques à travers, notamment, leur degré d'adaptation à la demande, leur part de marché et leur avantage comparatif révélé. De tels indicateurs permettent de dégager les points faibles et les points forts dont disposent les exportations des différentes activités de service.

I. Échanges extérieurs du secteur des services à l'échelle mondiale :

I.1- Place du secteur des services dans l'économie mondiale

Le secteur des services constitue, à l'échelle mondiale, la première source de dynamisme économique et affiche le plus fort taux de croissance en termes de production. Il occupe, une place de choix dans les stratégies de développement de part sa contribution dans le PIB (70% en 2013), dans l'emploi (1/3 de l'emploi total en 2013), dans les IDE avec un stock qui dépasse la moitié du stock mondial (soit plus de deux fois le stock investi dans le secteur manufacturier en 2012).

En revanche, l'industrie reste le secteur de prédilection du commerce entre les nations, même si sa part a reculé de près de trois points depuis l'année 2008 au profit des produits primaires alors que pour le secteur des services, sa part reste presque constante. En effet, au cours de l'année 2013, les services représentent 20.5% du commerce international contre 64.4% et 15.1% respectivement pour les produits manufacturés et les produits primaires.

Graphique n°1 : Structure des échanges mondiaux en valeur par grands secteurs

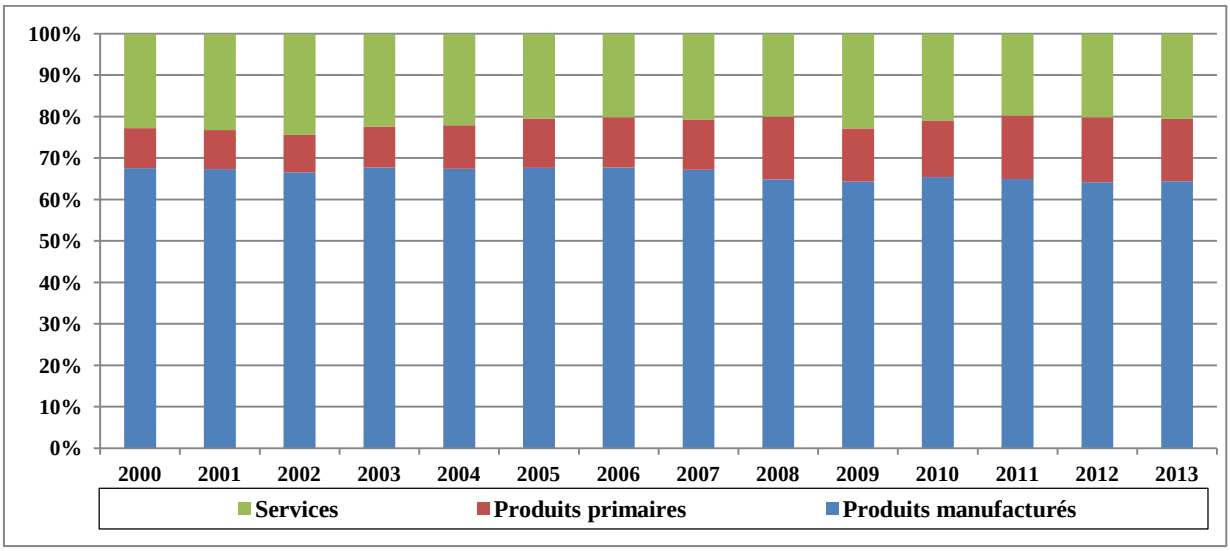

Source: CHELEM.

L'évolution comparée des échanges des biens manufacturés et des services montre qu'ils présentent des tendances de même allure laissant entrevoir une nette interdépendance entre eux, ce qui confirme l'importance du secteur de services dans la chaine de production et de commercialisation des biens. Ceci est compréhensible eu

égard à l'importance de la part des services intermédiaires dans la production de biens à l'instar les services du transport, des télécommunications, et des services d'utilité publique.

Graphique n°2 : Croissance des échanges mondiaux de biens et services

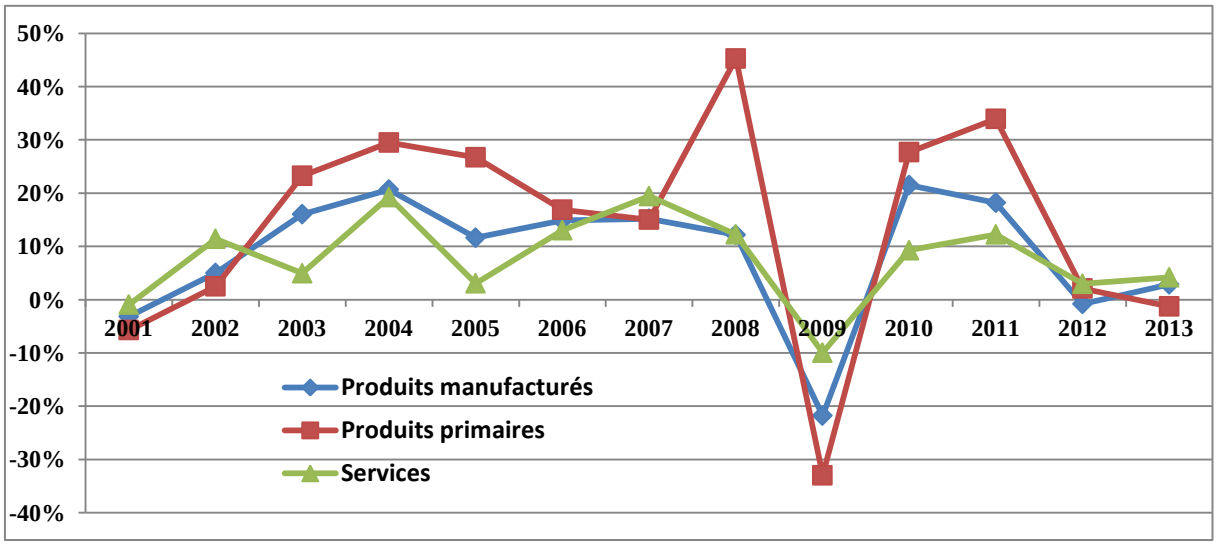

Source: CHELEM.

I.2- Structure des échanges de services dans le monde

La nature des services échangés s'est profondément transformée grâce aux innovations technologiques à l'instar de la numérisation de l'information qui a induit de nouvelles formes de production, de distribution et de consommation. Un tel changement a permis l'émergence, dans la nomenclature internationale, de nouvelles activités de services autres que les services traditionnels à savoir le transport et les voyages. Ces secteurs incluent la construction, les services financiers, les services d'assurance, les télécommunications, les autres services aux entreprises, les services culturels, les services informatiques et d'information et les redevances des droits de licence.

L'analyse des échanges de services montre qu'ils ont subi des changements au profit des « autres services » qui représentent plus de la moitié des échanges du secteur tertiaire. En effet, les parts des services de transports, de voyages et des « autres services » sont passées respectivement de 24.3%, 29.1% et 46.6% en 1990 à 17.8%, 24.2% et 58% en 2013. En outre, parmi les services qui ont une part remarquable dans la catégorie des « autres services » ont trouve les autres services aux entreprises suivis par les services informatiques et les services financiers. En revanche, les parts des

services d'information, de télécommunication, d'assurance, de construction et les services culturels demeurent encore faibles avec une progression lente.

Il est à noter dans ce cadre que la catégorie « autres services » a connu une croissance supérieure à celle des échanges internationaux de l'ensemble des services notamment au cours des cinq dernières années.

Tableau n° 1 : Structure et croissance du commerce mondial des services (en %)

	Structure			Croissance		
	1990	**2005**	**2013**	**2001-2008**	**2009-2013**	**2001-2013**
Biens et services	-	-	-	11.9	4.1	8.9
Services	100.0	100.0	100.0	10.3	3.7	7.8
Transports	24.3	21.2	17.8	12.2	0.2	7.6
Voyages	29.1	27.1	24.2	9.2	3.4	7.0
Autres services	46.6	51.8	58.0	10.2	5.3	8.3
Construction	1.4	1.7	1.9	15.2	0.5	9.5
Services d'assurance	1.5	1.9	2.3	20.2	4.3	14.1
Services financiers	3.2	7.3	7.4	17.9	2.1	11.8
Redevances des droits de licence	3.0	5.6	5.6	10.9	5.3	8.8
Télécommunications, services informatiques et d'information	0.6	6.5	9.0	23.2	6.8	16.9
Télécommunications	0.5	1.2	1.4	18.0	3.9	12.6
Services informatiques	0.1	5.1	7.3	25.9	7.4	18.8
Services d'information	0.0	0.2	0.3	8.3	9.0	8.6
Autres services aux entreprises	19.0	20.0	21.7	13.4	5.1	10.2
Services de R&D	0.8	1.3	2.0	24.1	11.7	19.3
Services prof., conseil en gestion	0.3	3.5	5.8	33.4	10.2	24.5
Services tech., comm. et autres serv. aux ent.	17.9	15.3	13.9	10.5	2.8	7.5
Services culturels	0.4	0.9	0.8	9.8	6.7	8.6
Administrations publiques	5.0	2.2	1.6	10.6	1.4	7.1
Autres services non ventilés	10.0	2.6	4.9	-2.9	21.6	6.5

Source: CHELEM.

I.3- Structure des échanges de services dans les pays développés et en développement

La structure des échanges de services par région montre que les pays développés, qui ont impulsé et maitrisé les mutations technologiques ont toujours la part la plus élevée des échanges mondiaux. Toutefois, cette part a connu un recul pour atteindre 73% en

2013 contre 77% en 2005 pour les exportations et 66% contre 74% pour les importations.

Les pays en développement, bien qu'ils aient profité de ce recul, accaparent une part dans le total des échanges mondiaux qui demeure encore faible soit 26% en 2013 contre 23% en 2005 pour les exportations et 32% contre 24% pour les importations. Ce résultat est vrai aussi bien pour les services traditionnels que pour les « autres services ».

Tableau n° 2 : Part des pays développés et des pays en développement dans le commerce mondial des services (en %)

	Pays développés				Pays en développement			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	2005	2013	2005	2013	2005	2013	2005	2013
Services	77	74	76	67	23	26	24	33
Transports	77	72	70	58	23	28	30	42
Voyages	67	61	77	61	33	39	23	39
Autres services	82	79	78	73	18	21	22	27
Construction	70	65	49	46	30	35	51	54
Services d'assurance	84	83	69	63	16	17	31	37
Services financiers	96	92	83	80	4	8	17	20
Redevances des droits de licence	98	96	84	76	2	4	16	24
Télécommunications, services informatiques et d'information	73	66	81	77	27	34	19	23
Télécommunications	61	68	74	75	39	32	26	25
Services informatiques	75	65	84	77	25	35	16	23
Services d'information	94	88	69	75	6	12	31	25
Autres services aux entreprises	81	77	78	74	19	23	22	26
Services de R&D	94	94	95	96	6	6	5	4
Services prof., conseil en gestion	79	63	77	70	21	37	23	30
Services tech., comm. et autres serv. aux ent.	81	80	76	72	19	20	24	28
Services culturels	70	72	73	67	30	28	27	33
Administrations publiques	77	77	60	46	23	23	40	54
Autres services non ventilés	92	94	90	89	8	6	10	11

Source: CHELEM.

Par ailleurs, les pays développés, contrairement aux pays en développement, demeurent exportateurs nets de services puisqu'ils disposent d'un solde favorable atteignant 465399 millions de dollars en 2013 et qui peut compenser 48% du déficit des produits primaires. Cet excédent provient essentiellement de celui de la catégorie

« autres services » représentant 90.4% du solde du secteur de services. Tandis que, les pays en développement affichent un solde déficitaire pour le secteur de services tiré essentiellement par le transport qui représente, à lui seul, près de 90% de ce déficit.

Tableau n° 3 : Solde du secteur des services en 2013

	Pays développés		Pays en développement	
	en millions de $	Structure en %	en millions de $	Structure en %
Total biens	-332206	-	693913.8289	-
Produits primaires	-969613	-	1076336.245	-
Services	465399	100.0	-216992	100.0
Transports	-7506	-1.6	-194578	89.7
Voyages	52120	11.2	29965	-13.8
Autres services	420785	90.4	-52379	24.1
Construction	24820	5.3	-6515	3.0
Services d'assurance	-22830	-4.9	-45291	20.9
Services financiers	186413	40.1	-4546	2.1
Redevances des droits de licence	40019	8.6	-55087	25.4
Télécommunications, services informatiques et d'information	91903	19.7	83290	-38.4
Télécommunications	3870	0.8	6867	-3.2
Services informatiques	84032	18.1	77156	-35.6
Services d'information	4001	0.9	-733	0.3
Autres services aux entreprises	34235	7.4	-26860	12.4
Services de R&D	-5671	-1.2	1719	-0.8
Services prof., conseil en gestion	11988	2.6	29764	-13.7
Services techniques, commerciaux. et autres services. aux entreprises.	27918	6.0	-58343	26.9
Services culturels	-153	0.0	-2857	1.3
Administrations publiques	8243	1.8	-35716	16.5
Autres services non ventilés	48893	10.5	-5983	2.8

Source: CHELEM

II. Echanges de services dans l'Union Européenne (UE)

En tenant compte des prochains engagements que pourrait prendre la Tunisie dans la libéralisation du secteur des services et ce, dans le cadre de négociations de l'accord de libre échange complet et approfondi (ALECA) avec l'UE, il serait intéressant d'étudier les caractéristiques des transactions internationales de l'UE avec ses principaux partenaires commerciaux et des échanges de la Tunisie avec l'UE.

II.1- Caractéristiques des échanges du secteur de services dans l'Union Européenne

II.1-1 Échanges de l'UE avec ses principaux partenaires

L'UE constitue la première puissance marchande du monde. Elle continue à dominer le commerce mondial de services avec des parts en 2013 de 43.3% et 38.1% respectivement pour les exportations et les importations.

Tableau n° 4 : Structure géographique du commerce mondiale des services (en%)

	2000	2005	2010	2013
Exportation				
Monde	100.0	100.0	100.0	100.0
Amérique	23.8	20.7	20.4	20.4
Europe et CEI dont:	44.1	53.2	49.6	49.8
Union Européenne (28)	38.7	47.1	43.3	43.3
Afrique, Proche et Moyen-Orient dont:	4.5	4.5	4.7	3.3
Tunisie	0.2	0.2	0.2	0.1
Asie- Océanie	27.5	21.6	25.2	26.3
Importation				
Monde	100.0	100.0	100.0	100.0
Amérique	20.6	19.0	18.7	18.0
Europe et CEI dont:	41.6	49.0	45.1	45.5
Union Européenne (28)	37.7	43.7	38.9	38.1
Afrique, Proche et Moyen-Orient dont:	6.4	6.2	8.0	6.4
Tunisie	0.1	0.1	0.1	0.1
Asie- Océanie	30.9	25.1	27.6	29.4

Source : CHELEM.

L'analyse des transactions internationales de l'UE avec ses partenaires commerciaux dans le domaine de services montre qu'elles se font à plus de 50% en intra comme le montre le tableau ci-dessous. Toutefois, ces parts ont connu une tendance baissière d'une année à l'autre au profit du commerce extra-UE.

Tableau n° 5 : Structure des échanges de services de l'UE avec le monde (en %)

	2005			2013		
	Monde	**Extra-UE27**	**Intra-UE27**	**Monde**	**Extra-UE28**	**Intra-UE28**
Exportations	100.0	41.6	58.4	100.0	45.5	54.5
Importations	100.0	39.8	60.2	100	40.2	59.8

Source : OCDE.

Les échanges extra UE se font principalement avec les Etats Unis dans la mesure où ils accaparent, à eux seuls, environ 25.5% et 30.1% respectivement pour les exportations et les importations. En deuxième rang, on trouve l'Asie qui représente dans les exportations et les importations de l'UE respectivement 23.8% et 23%. Toutefois, l'Afrique et le Moyen Orient ne représentent que de faibles parts dans les échanges de l'UE respectivement 6.5% et 5.4% pour les exportations et 6.7% et 4.2% pour les importations.

Tableau n° 6 : Structure des échanges de services de l'UE-28 par partenaire commercial (extra-UE) en 2013 (en %)

	Exportations	**Importations**
Extra UE28	**100.0**	**100.0**
Suisse	14.0	10.2
Fédération de Russie	4.3	2.7
Amériques dont:	36.4	41.1
Etats-Unis	25.5	30.1
Asie et Océanie dont:	27.0	25.1
Océanie	3.2	2.0
Asie dont:	23.8	23.0
Chine	4.1	3.9
Japon	3.5	2.7
Inde	1.6	2.3
Afrique dont:	6.5	6.7
Tunisie	0.5	0.9
Egypte	0.4	1.0
Maroc	0.4	0.9
Algérie	0.4	0.3
Moyen Orient	5.4	4.2

Source : OCDE.

Ce sont principalement le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas qui dominent l'ensemble des échanges extra-UE durant l'année 2013.

Graphique n°3 : Part des pays de l'UE dans le total du commerce extra UE en 2013

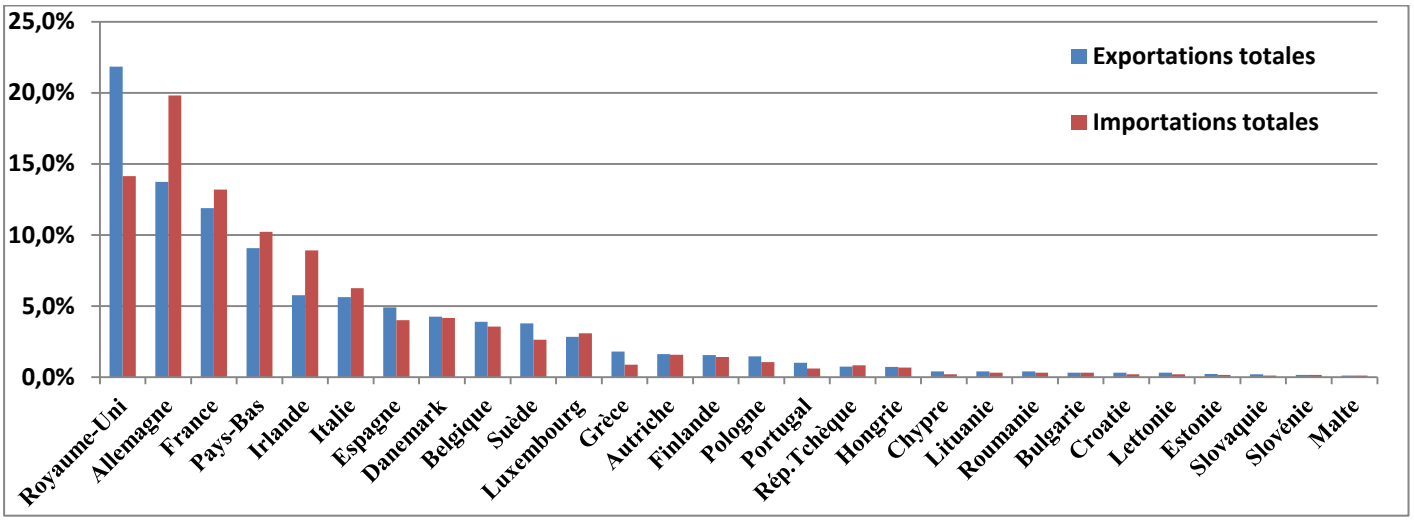

Source : OCDE.

Concernant les transactions intra-européennes, ce sont les même pays de l'UE qui dominent. En effet, l'Allemagne constitue le premier partenaire de l'UE suivi par le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas représentant ensemble 52% des échanges intra-union européenne en 2013.

Graphique n°4 : Structure du commerce de services intra UE par pays en 2013

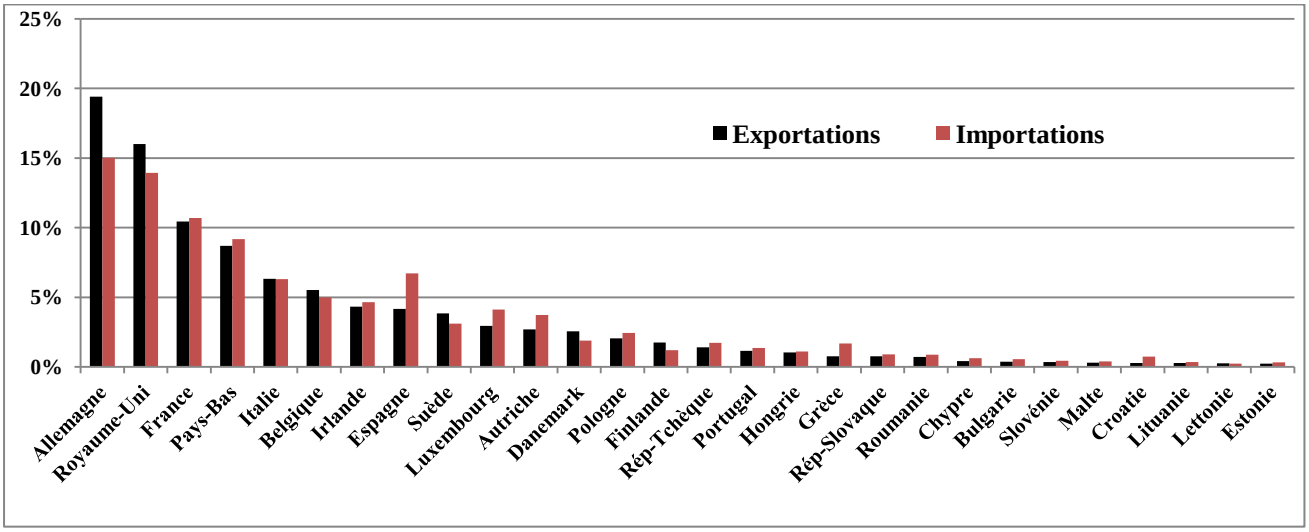

Source : OCDE.

Par ailleurs et parmi les pays membres de l'UE, seulement deux pays à savoir la Finlande et l'Allemagne affichent, au cours de l'année 2013, une balance commerciale déficitaire vis-à-vis du monde.

Graphique n°5 : Solde de services des pays de l'UE-28 en pourcentage du PIB en 2013 (en %)

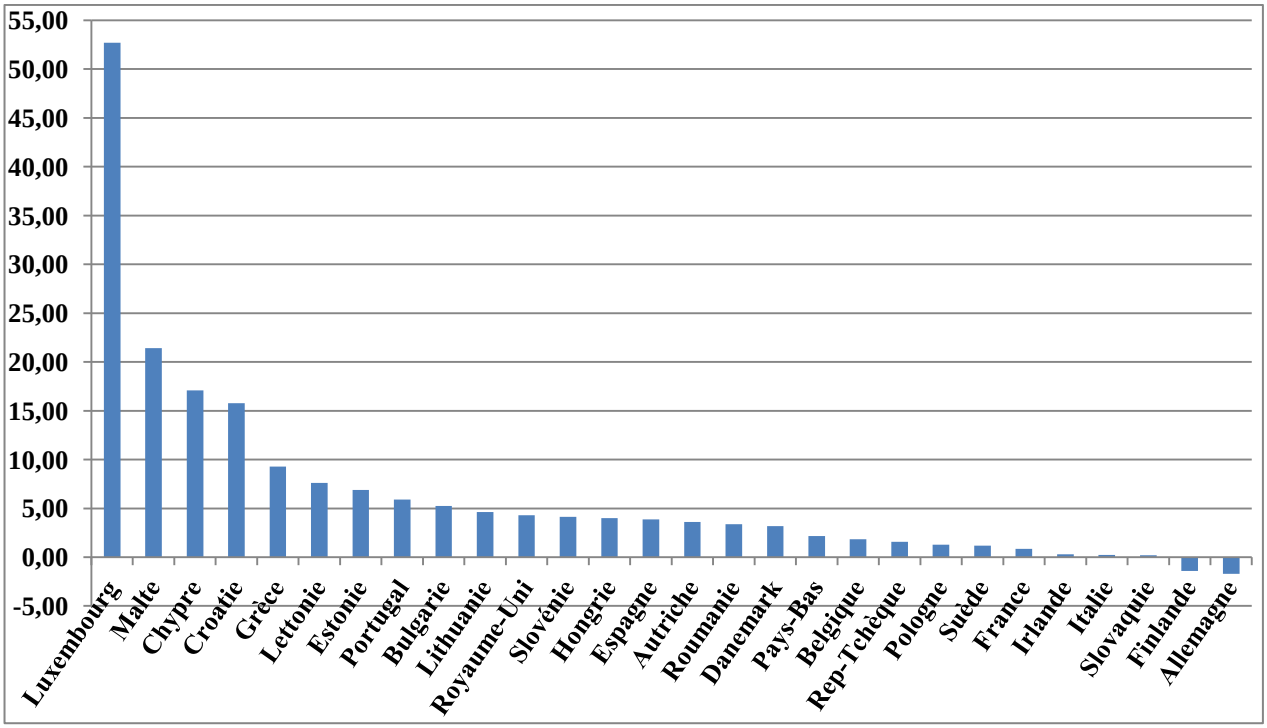

Source : CHELEM.

II.1-2 Échanges de l'UE selon les catégories de services

L'examen de la structure des échanges selon les différentes catégories de services montre que ce sont les autres services aux entreprises suivis par les transports et les voyages qui dominent le commerce global de l'UE.

En effet et en termes d'importations, ces trois catégories de services représentent à elles seules 68.4% de l'ensemble des importations de l'UE en 2013. Il est à noter que les importations des différentes catégories de services sont dans leur majorité effectuées en intra plus qu'en extra.

Tableau n° 7 : Structure des importations de services de l'UE (en %)

	La part des importations de l'UE-28 dans le monde en 2013	2004			2013		
		Monde	Extra-UE27	Intra-UE27	Monde	Extra-UE28	Intra-UE28
TOTAL SERVICES	100.0	100.0	39.8	60.2	100.0	40.2	59.8
Transports	20.4	100.0	44.3	55.7	100.0	45.4	54.6
Transports maritimes	7	100.0	54.8	45.2	100.0	60.7	39.3
Transports aériens	6.2	100.0	48.7	51.3	100.0	53.6	46.4
Autres transports	6.7	100.0	23.7	76.3	100.0	20.5	79.5
Voyages	20.4	100.0	35.3	64.6	100.0	33.1	66.9
Voyages à titre professionnel	4	100.0	37.2	62.8	100.0	38.8	61.2
Voyages à titre personnel	16.5	100.0	34.8	65.2	100.0	31.7	68.3
Dépenses liées à des raisons de santé	0.2	100.0	-	-	100.0	0.3	99.7
Dépenses liées à des raisons éducatives	0.6	100.0	-	-	100.0	53.9	46.1
Voyages à titre personnel, autres	15.7	100.0	-	-	100.0	93	7
Service de construction	1.3	100.0	41.1	58.9	100.0	30.3	69.7
Service d'assurance	2.2	100.0	40.4	59.6	100.0	38.4	61.6
Services financiers	6.3	100.0	38.4	61.6	100.0	36.2	63.8
Services de télécommunications	2.4	100.0	32.5	67.5	100.0	41.8	58.2
Services informatiques	6.1	100.0	36.3	63.7	100.0	38.8	61.2
Services d'information	0.4	100.0	26	74	100.0	42.2	57.8
Redevance et droits de License	7.1	100.0	61.1	38.9	100.0	47.5	52.5
Autres services aux entreprises dont :	27.6	100.0	37.2	62.8	100.0	41.8	58.2
Services divers aux entreprises, spécialisés et techniques	14.2	100.0	37.7	62.3	100.0	42.6	57.4
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	1.5	100.0	47.7	52.3	100.0	47.4	52.6
Services fournis/reçus des administrations publiques	1.3	100.0	33.9	66.1	100.0	35.9	64.2

Source : OCDE.

De même et pour ce qui est des exportations, ce sont les autres services aux entreprises ainsi que les voyages et les transports qui représentent la part la plus importante atteignant 62.3% en 2013 et pour les différentes catégories de services sont dans leur majorité effectuées en intra qu'en extra.

Tableau n° 8 : Structure des exportations de l'UE par catégorie de services (en %)

	La part des exportations de services de l'UE-28 dans le monde en 2013	2004			2013		
		Monde	Extra-UE27	Intra-UE27	Monde	Extra-UE28	Intra-UE28
TOTAL SERVICES	100.0	100.0	41.6	58.4	100.0	45.5	54.5
Transports	19.4	100.0	49.4	50.6	100.0	47.0	53.0
Transports maritimes	7.6	100.0	60.8	39.2	100.0	64.9	35.1
Transports aériens	5.5	100.0	51.1	48.9	100.0	50.5	49.5
Autres transports	6.0	100.0	25.0	75.0	100.0	21.3	78.7
Voyages	19.6	100.0	27.3	72.7	100.0	33.6	66.4
Voyages à titre professionnel	3.1	100.0	33.7	66.3	100.0	36.0	64.0
Voyages à titre personnel	16.5	100.0	26.1	73.9	100.0	33.1	66.9
Dépenses liées à des raisons de santé	0.2	100.0	-	-	100.0	22.9	77.0
Dépenses liées à des raisons éducatives	1.1	100.0	-	-	100.0	45.3	54.7
Voyages à titre personnel, autres	15.2	100.0	-	-	100.0	32.4	67.6
Construction	1.6	100.0	51.6	48.4	100.0	60.3	39.7
Services d'assurance	3.7	100.0	41.8	58.2	100.0	55.1	44.9
Services financiers	10.3	100.0	45.8	54.2	100.0	45.8	54.2
Services de télécommunications	2.5	100.0	29.4	70.6	100.0	46.9	53.1
Services informatiques	8.6	100.0	32.9	67.1	100.0	43.5	56.5
Services d'information	0.5	100.0	45.6	54.4	100.0	48.5	51.4
Redevances et Droits de License	4.0	100.0	58.9	41.1	100.0	57.1	42.9
Autres services aux entreprises dont :	23.2	100.0	46.5	53.5	100.0	49.1	50.9
Services divers aux entreprises, spécialisés et techniques	12.4	100.0	45.6	54.4	100.0	49.2	50.8
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	1.4	100.0	45.9	54.1	100.0	40.3	59.7
Services fournis/reçus des administrations publiques	1.0	100.0	50.3	49.7	100.0	52.7	47.2

Source : OCDE.

En outre, l'analyse de la balance commerciale de l'UE selon les catégories de services montre que ces derniers dégagent, dans leur majorité, des excédents remarquables notamment au niveau des services financiers, de l'informatique, de voyages et de transport et ce, surtout au niveau des échanges intra-UE. Par contre, les autres services aux entreprises ainsi que les frais pour usage de propriété intellectuelle affichent des déficits importants.

Graphique n°6 : Contribution au solde commercial de différentes activités du secteur de services de l'UE28 en 2013 (en %)

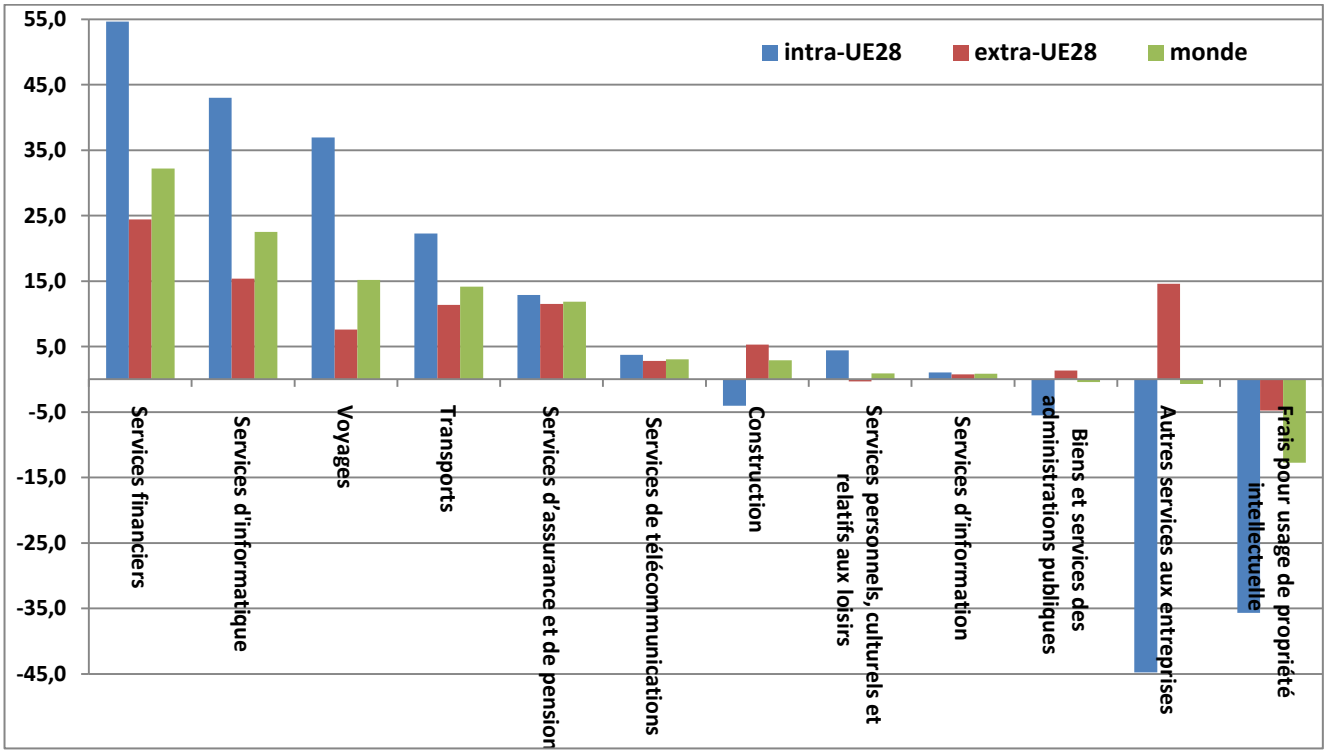

Source : OCDE.

II.1-3 Avantage comparatif révélé des exportations de services de l'UE

Afin d'apprécier les performances compétitives des exportations par catégorie de services sur la période 2000-2013, de plus amples investigations ont été effectuées sur la base de l'analyse de l'avantage comparatif révélé et ont montré que l'UE:

- détient un avantage comparatif au niveau des services financiers, des services informatiques, des services culturels et des services techniques et commerciaux et au niveau d'autres services aux entreprises;
- dispose d'un avantage comparatif non stable au niveau des services de télécommunications, de recherche et développement et d'information ;
- connait au cours des dernières années une détérioration de son avantage comparatif pour les services de voyages, de construction et de services professionnels et de conseil en gestion.
- possède un désavantage comparatif pour les services de transport, d'assurance, de redevances des droits de licence et de l'administration publique.

Tableau n° 9 : Avantage comparatif révélé des exportations de services de l'UE

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Services financiers	2.6	2.6	2.9	2.7	2.8	2.6	2.5	2.7	2.7	2.5	2.4	2.5	2.6	2.5
Services informatiques	1.9	2.1	2.2	2.3	2.6	2.2	2.2	2.2	2.3	2.3	2.5	2.4	2.5	2.4
Services culturels	1.0	1.1	1.1	1.1	1.2	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.3	1.3	1.3	1.4
Services techniques, commerciaux et autres services aux entreprises.	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2
Télécommunications	0.8	1.0	1.0	1.0	1.1	0.9	0.9	0.9	1.0	0.9	1.0	1.0	1.0	1.2
Services de R&D	2.0	1.3	1.3	1.4	1.4	0.8	0.9	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9	1.1	1.1
Services d'information	2.7	2.1	3.0	3.6	3.7	0.3	0.6	0.5	0.4	0.4	0.5	0.6	0.5	1.0
Voyages	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
Services prof., conseil en gestion	0.9	1.0	1.2	1.0	1.2	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.9	0.9
Construction	1.9	1.8	1.7	1.6	1.4	1.1	1.0	0.9	0.9	1.0	1.0	0.9	0.9	0.8
Transports	0.9	0.9	0.9	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.8
Services d'assurance	0.7	0.8	1.3	1.0	0.8	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.7	0.8	0.7
Redevances des droits de licence	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.6	0.6
Administrations publiques	0.5	0.5	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4

Source : CHELEM.

II.2- Échanges de la Tunisie avec l'UE

À l'instar des échanges de biens, l'UE demeure le principal partenaire de la Tunisie pour les services. En effet et au cours de l'année 2013, les échanges des services de la Tunisie avec l'UE représentent 68% du total des services en termes d'exportations et 64% en termes d'importations contre respectivement 76% et 71% en 2009. De même, ces échanges sont restreints sur un nombre limité de pays européens, à savoir la France, l'Italie et l'Allemagne qui absorbent, à eux seuls, 73% et 75% du total respectivement des exportations et des importations de services.

Tableau n° 10 : Structure des échanges du secteur des services de la Tunisie (en %)

	Exportations			Importations		
	2009	**2012**	**2013**	**2009**	**2012**	**2013**
Total services						
Monde	100	100	100	100	100	100
UE27	76	71	68	71	62	64
Reste du monde	24	29	32	29	38	36
Transports						
Monde	100	100	100	100	100	100
UE27	87	86	83	70	64	65
Reste du monde	13	14	17	30	36	35
Voyages						
Monde	100	100	100	100	100	100
UE27	75	65	62	71	62	66
Reste du monde	25	35	38	29	38	34
Autre services						
Monde	100	100	100	100	100	100
UE27	66	63	63	71	61	62
Reste du monde	34	37	37	29	37	38

Source: Balance des paiements de la Banque Centrale de Tunisie.

Il est à souligner que si l'UE prédomine les échanges de services de la Tunisie, cette dernière ne représente que 0.4% du total du commerce de l'UE sur le monde[1] reflétant, de la sorte, un déséquilibre qui joue en faveur de l'UE et au détriment de la Tunisie notamment si on envisage l'ouverture du commerce de services à ce marché. De plus, la structure des échanges de services de la Tunisie avec l'UE s'est caractérisée par une grande dépendance vis-à-vis des services de transport et de voyage qui accaparent à eux seuls 73% du total des exportations et des importations en 2013, les « autres services » ne représentent que 27%.

Tableau n° 11 : Structure des échanges de la Tunisie par catégorie de services sur l'UE en %

	Exportations		Importations	
	2012	**2013**	**2012**	**2013**
Transports	35	32	53	52
Voyages	40	41	19	21
Autres services	25	27	28	27

Source: Balance des paiements de la Banque Centrale de Tunisie.

[1]Le commerce de l'UE sans tenir compte des transactions entre les pays de l'UE.

Inversement, les exportations de l'UE vers les pays hors-UE sont prédominées par la catégorie « autres services » qui accapare 60% du total des services (principalement les autres services aux entreprises, les services financiers et les services d'informatique). Par contre, les services traditionnels tels que les voyages et le transport n'en représentent que 40%. Une telle asymétrie nous ramène à nous demander si la Tunisie est capable d'affronter la concurrence étrangère aussi bien sur le marché national que sur l'UE. Toutefois, cette asymétrie n'est pas la même avec tous les pays de l'UE dans la mesure où la structure des échanges de la Tunisie est comparable à celle des derniers pays ayant adhéré à l'UE en l'occurrence les pays baltes (Lituanie, Estonie et Lettonie) et les PECO (Roumanie, Pologne, Bulgarie, Slovénie et Hongrie). A cet effet, la Tunisie pourrait bien exploiter cette similarité et tirer des leçons des expériences de ces pays pour exiger, dans les négociations avec l'UE, un appui financier assez important pour le renforcement de ses capacités et de son assistance technique sachant bien que la démarche de l'UE avec ses partenaires diffère selon qu'il s'agisse des pays membres ou des pays partenaires méditerranéens. En effet, les premiers ont toujours bénéficié d'une aide financière et technique substantielle, contrairement aux seconds qui sont, pourtant encouragés fortement à harmoniser leurs normes avec celles de l'UE.

En outre, il est à souligner, qu'en dépit de la faiblesse de la part du secteur de services dans les échanges de biens et services, la Tunisie, dégage un solde excédentaire qui provient principalement du secteur de voyages et à un degré moindre de la catégorie « autre services » et ce, notamment à partir de 2008. Un tel excédent a permis l'atténuation du déficit des biens mais selon une tendance baissière dans le temps passant de 93% en 2005 à 27% en 2013.

Tableau n° 12 : Contribution du secteur de services à l'atténuation du déficit de biens en Tunisie (en %)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Marchandises	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**	**-100%**
Services	**93%**	**73%**	**73%**	**66%**	**68%**	**54%**	**31%**	**32%**	**27%**	**22%**
Transport	**1%**	**0%**	**-1%**	**1%**	**-3%**	**-1%**	**-6%**	**-3%**	**-7%**	**-7%**
Fret	-29%	-26%	-47%	-27%	-23%	-21%	-21%	-17%	-17%	-16%
Passagers	30%	24%	25%	21%	19%	17%	11%	10%	10%	9%
Autres transports	1%	2%	4%	6%	1%	3%	4%	4%	1%	0%
Voyages	**90%**	**74%**	**74%**	**62%**	**64%**	**46%**	**27%**	**27%**	**26%**	**25%**
Tourisme	92%	75%	75%	62%	62%	46%	28%	28%	26%	26%
Voyages à titres professionnel et officiel	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Etudes et stages	-2%	-2%	-2%	-1%	-1%	-1%	-1%	-1%	-1%	-1%
Soins médicaux	1%	-1%	0%	1%	2%	2%	2%	1%	2%	2%
Autres frais de séjour	-1%	0%	0%	0%	1%	-1%	-1%	-1%	-1%	-1%
Operations gouvernementales	0%	1%	0%	1%	3%	3%	3%	2%	2%	-2%
Gouvernement tunisien	-6%	-5%	-5%	-4%	-4%	-4%	-4%	-3%	-3%	-4%
Gouvernements étrangers	6%	5%	5%	5%	7%	7%	7%	5%	4%	3%
Autres services	**1%**	**-2%**	**-1%**	**2%**	**5%**	**6%**	**6%**	**6%**	**7%**	**6%**
Primes et indemnités d'assurance	-4%	-4%	-4%	-4%	-4%	-3%	-3%	-2%	-2%	-3%
Frais de bureau	4%	3%	3%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	1%
Frais commerciaux et négoce international	3%	-31%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	2%	2%
Grands travaux et services techniques	-2%	-3%	-3%	-1%	1%	2%	1%	1%	2%	1%
Services de communication	1%	1%	2%	3%	5%	5%	6%	4%	5%	4%
Services financiers	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Services informatiques et d'information	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Redevances et droits de licence	1%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Services personnel et culturel	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Divers	-1%	-2%	-2%	-2%	-2%	-1%	-1%	0%	0%	0%

Source : Balance du Paiement de la Banque Centrale de Tunisie.

III. Performances compétitives des exportations de la Tunisie

En dépit de la contribution importante du secteur des services dans la valeur ajoutée (62%), l'investissement (52%), les exportations (22%) et l'emploi (51.4%), les performances compétitives de ce secteur demeurent encore modestes et en dessous de ses potentialités. C'est dans ce cadre qu'on s'intéresse dans cette partie d'analyser, d'une part, les échanges extérieurs du secteur des services de la Tunisie comparativement à ses concurrents et d'apprécier, d'autre part, le positionnement compétitif des exportations de services.

III.1- Échanges extérieurs du secteur des services de la Tunisie et de ses concurrents

L'analyse comparative des échanges de la Tunisie avec un échantillon de pays concurrents, durant l'année 2013, montre que la totalité des pays à l'exception de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Chine dispose d'un solde favorable contribuant, de la sorte, à l'atténuation des déficits courants.

Graphique n° 7 : Solde de services en pourcentage du PIB pour la Tunisie et ses concurrents en 2013

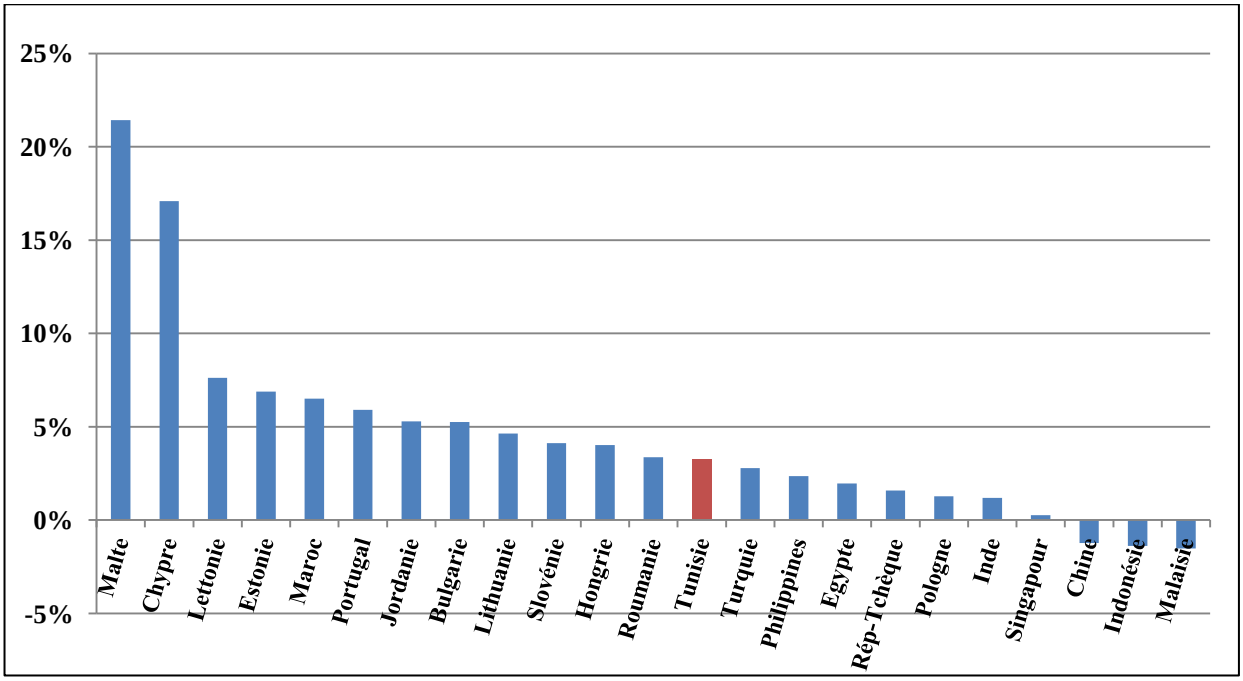

Source : CHELEM
Les chiffres sont de l'année 2012 pour l'Egypte.

En outre, la part de ce secteur dans le total des exportations de biens et services demeure relativement faible comparativement à certains concurrents, soit seulement 22% contre 74% pour le Chypre, 56% pour le Malte et 44% pour le Maroc.

Graphique n° 8 : Part des services dans le total des exportations de biens et services pour la Tunisie et ses concurrents en 2013

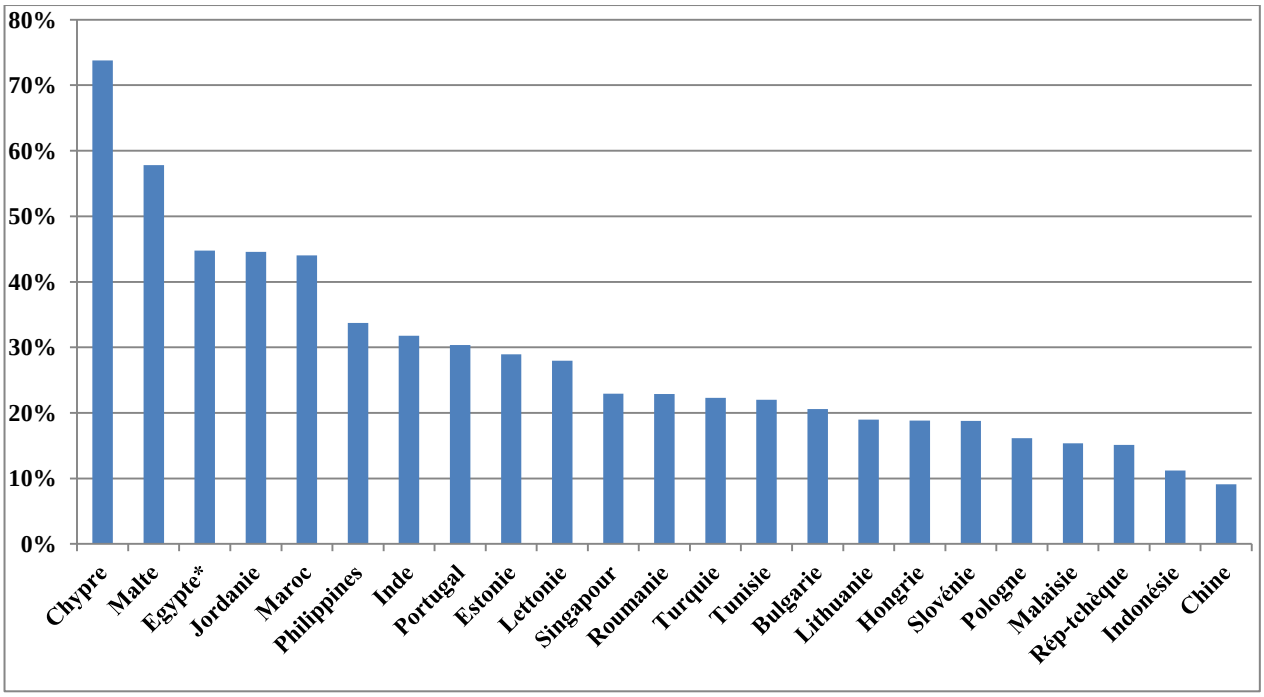

Source : CHELEM
** :Les chiffres sont de l'année 2012 pour l'Egypte.*

De plus, l'analyse de la structure des exportations du secteur des services selon les trois grandes catégories retenues à savoir les services de voyage, de transport et la catégorie « autres services » au cours de l'année 2013 révèle que :

- Les pays baltes en l'occurrence la Lettonie et la Lituanie ont la part la plus élevée dans les services de transport ;
- Les pays asiatiques et certains pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO) tels que la Roumanie, la Hongrie, la République Tchèque et l'Estonie ont la part la plus importante dans la catégorie « autres services ».
- Enfin, les pays méditerranéens ont la part la plus dominante dans les services de voyages qui englobent principalement l'activité touristique. Plus précisément et concernant la Tunisie, ses exportations de services sont caractérisées par une grande dépendance vis-à-vis des services de voyage et de transport qui en accaparent à eux seuls 72% du total et plus précisément ceux des voyages. Une telle dépendance fragilise l'économie tunisienne et ne lui permet pas de réagir facilement aux chocs externes. Ceci est d'autant plus vrai que la part des services de voyages a connu une baisse continue pour

passer à 45.4% en 2013 contre 65.2% en 1999. Tandis que, la part des services de transport a enregistré une augmentation entre les années 1999 et 2008 passant de 21.4% à 32.5%, puis elle a diminué au cours des dernières années pour atteindre 26.4% en 2013. Toutefois, la catégorie « autres services » s'est caractérisée par une évolution soutenue de sa part (environ 29%) à l'exception de l'année 2012 au cours de laquelle elle a connu une légère baisse (27%).

Graphique n° 9 : Structure des exportations du secteur des services en 2013

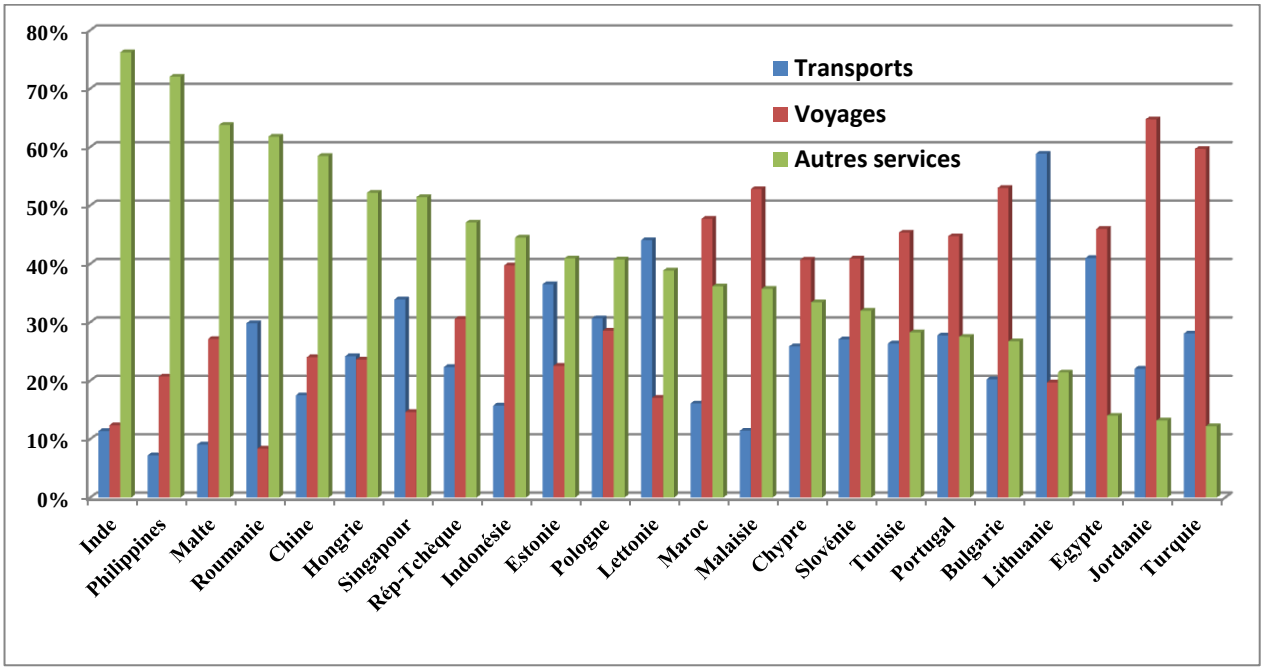

Source : CHELEM
Les chiffres sont de l'année 2012 pour l'Egypte.

S'agissant des importations ventilées selon le même découpage, l'analyse montre qu'en 2013 :

- certains PECO en l'occurrence la Slovénie, la Bulgarie et la Lettonie ont tendance à dépenser beaucoup plus dans les autres services;
- les importations pour les pays asiatiques retenus dans l'échantillon à l'exception de la Chine sont dominées par les autres services ;
- les importations des pays méditerranéens sont généralement prédominées par le secteur de transport. De même et en ce qui concerne la Tunisie, les services de transport accaparent la part la plus importante dans la mesure où

ils représentent, à eux seuls, 51% du total des services suivis par la catégorie « autres services » (29%) et les services de voyages (20%).

Il est à souligner que les importations de services de transport sont prédominées par le transport maritime (77%) et ce notamment au niveau de transport de fret (64%).

Graphique n° 10 : Structure des importations du secteur des services en 2013

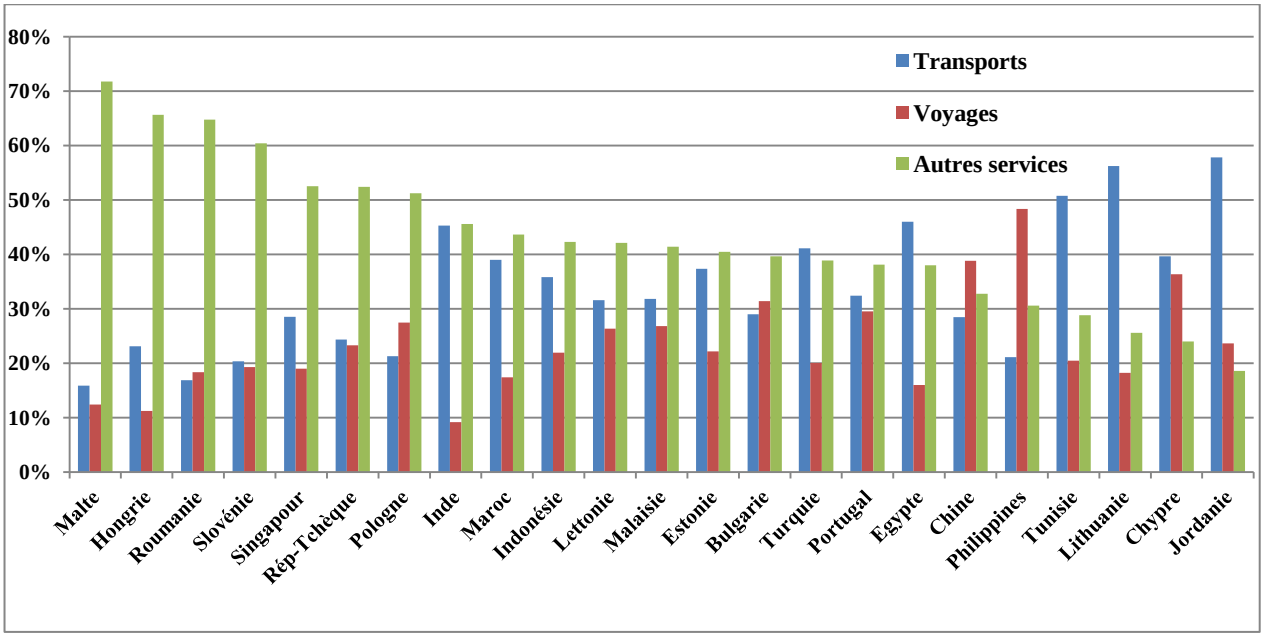

Source : CHELEM
Les chiffres sont de l'année 2012 pour l'Egypte.

III.2- Positionnement compétitif de la Tunisie pour les exportations de services

Les performances compétitives du secteur des services seront appréciées, dans cette partie, à travers l'étude de la capacité de la Tunisie à répondre à la dynamique de la demande mondiale. Autrement dit est-ce-que l'économie tunisienne est en train de se positionner sur des services dynamiques? Est-elle en mesure de saisir les opportunités de croissance sur le marché mondial?

L'élaboration d'une matrice de positionnement compétitif, sur la période 2000-2013, s'appuyant sur la croissance de la demande d'importation mondiale et la croissance des exportations tunisiennes pourrait répondre à ces questions. En effet, cette matrice permet d'identifier dans un premier temps, les services dynamiques à l'échelle mondiale qui sont ceux dont la croissance des importations est supérieure à la moyenne de la croissance de l'ensemble des services. Elle distingue, dans un deuxième temps, selon

le dynamisme des exportations tunisiennes, les services dits leaders des services à opportunités non exploités.

Graphique n° 11 : Positionnement compétitif de la Tunisie dans les exportations de services sur la période 2000-2013

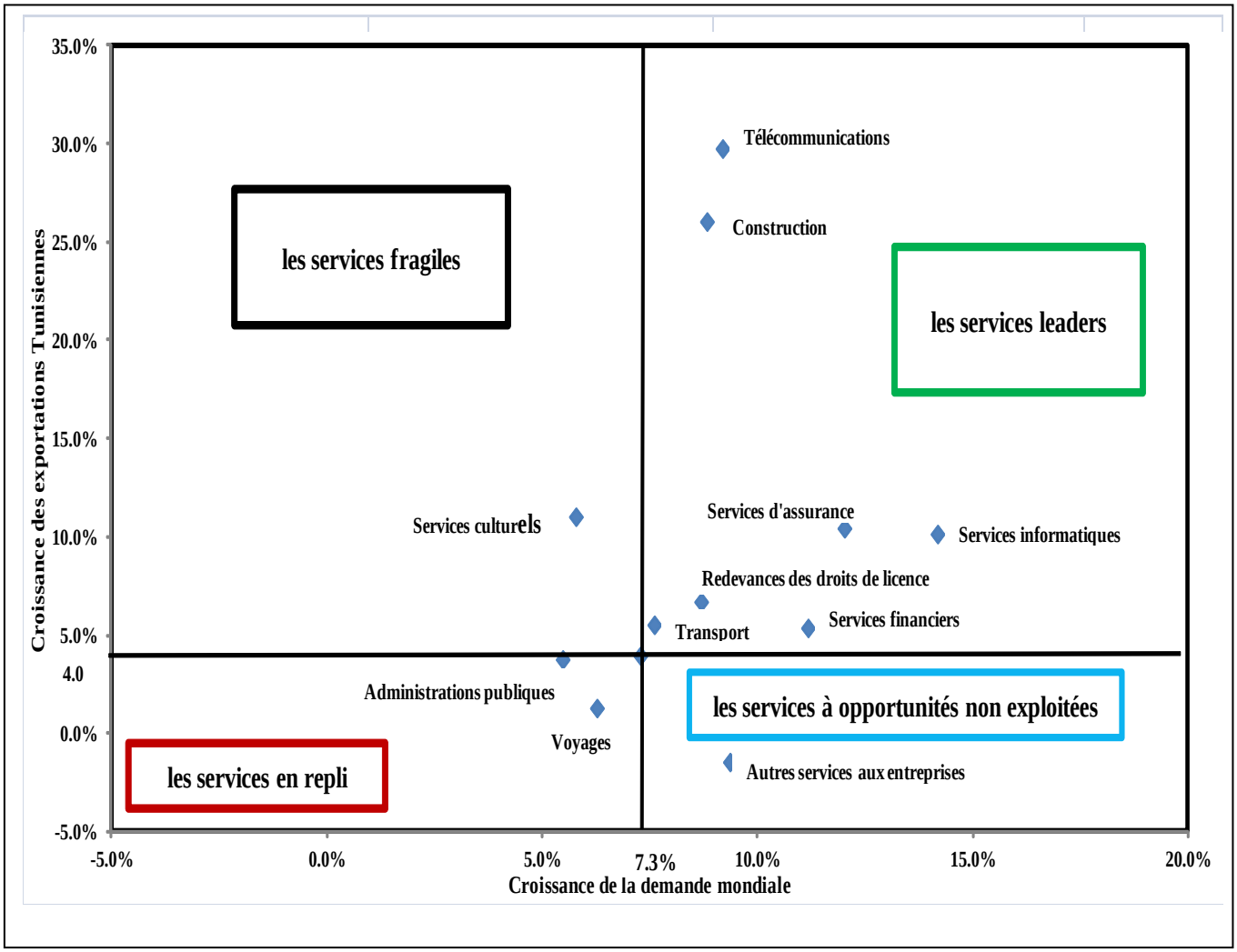

Les investigations, dans ce cadre, montrent que :

- La Tunisie s'adapte à la demande externe au niveau de sept catégories de services. Ces derniers, accaparant 47.1% du total des exportations en 2013, sont définis leaders, puisqu'ils sont dynamiques à l'échelle mondiale et ont connu des croissances à l'exportation supérieures à la moyenne (croissance du total des exportations tunisiennes de services). Il s'agit à titre d'exemple des services de transport, de construction et de télécommunications. Il est à noter que la Tunisie n'a cessé d'améliorer les exportations de ces activités de services pour s'adapter au dynamisme mondial. Toutefois, elle devrait déployer plus

d'efforts pour capitaliser sur ces atouts et améliorer ses performances compétitives. Ceci est d'autant plus indispensable qu'à l'exception de la télécommunication et de la construction, ces activités disposent d'un désavantage comparatif et perdent des parts de marché. Il s'agit en l'occurrence des services financiers, des services informatiques et des services d'assurance.

- La Tunisie n'est pas encore en mesure de répondre à la demande externe et d'exploiter les opportunités offertes par certaines activités de services sur le marché mondial, raison pour laquelle ces catégories sont définies « services à opportunités non exploitées ». En effet, ces derniers qui sont dynamiques à l'échelle mondiale ne le sont pas en termes d'exportation tunisienne dans la mesure où leur croissance est inférieure à la moyenne (croissance du total des exportations des services). Il s'agit seulement de la catégorie « autres services aux entreprises » dont la croissance des exportations demeure négative ne leur permettant pas d'améliorer leur faible part dans le total des exportations de services qui n'a pas dépassé 2.1%. De plus, ces activités ne sont pas encore compétitives puisque non seulement elles ne disposent pas d'avantage comparatif mais elles perdent aussi des parts de marché.

Tableau n° 13 : Positionnement compétitif de la Tunisie : degré d'adaptation des exportations à la demande (2000-2013)

2000-2013	Demande mondiale (en %)		Exportations de la Tunisie (en %)		Parts de marché de la Tunisie (en %)		Avantage comparatif de la Tunisie	
	Croissance	Structure	Croissance	Structure	Croissance	Niveau	Croissance en %	Niveau
Total de services	7.3	100.0	4.0	100.00	-3.1	0.1	-	-
Services leaders								
Transports	7.6	24.3	5.5	27.2	-1.9	0.2	1.21	1.10
Construction	8.8	1.6	26.1	5.3	15.8	0.4	19.5	3.12
Services d'assurance	12.0	3.8	10.5	1.0	-1.4	0.0	1.7	0.26
Services financiers	11.2	3.2	5.4	1.5	-5.2	0.1	-2.2	0.48
Redevances des droits de licence	8.7	5.7	6.7	0.6	-1.8	0.0	1.3	0.10
Télécommunications	9.2	1.1	29.8	3.0	18.2	0.3	21.1	2.48
Services informatiques	14.2	2.8	10.2	0.7	-3.5	0.0	-0.4	0.27
Services à opportunités non exploitées								
-Autres services aux entreprises	9.4	20.9	-1.4	3.6	-9.9	0.03	-7.0	0.18

Source : CHELEM.

En somme, bien que la Tunisie ait, relativement, amélioré ses performances compétitives à l'exportation, elle n'est pas, encore, en mesure d'exploiter toutes ses capacités. Elle dispose, par conséquent, d'une grande marge de progression dont la mise à profit nécessite une bonne identification des obstacles qui entravent le commerce de ses activités de services et ce, en matière de réglementation, de fiscalité, de ressources humaines et d'innovation.

Bibliographie

- CEPII (N°317-22 décembre 2011), « Industrie ou services : Le dilemme de la spécialisation européenne».
- Banque Mondiale, « La révolution inachevée ».
- CEPII (N°2014-A-01- janvier), « La géographie du commerce mondial : 1967-2011 ».
- Eurostat (11 juin 2015), «Commerce international de services».
- L'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) entre l'UE et la Tunisie en 10 questions.
- CEPII (N°2007-14-Août), « Mondialisation des services : de la mesure à l'analyse ».
- OCDE, Cahier statistiques (n°1- novembre 2001), « Commerce de marchandises et de services: Tendances statistiques et problèmes de mesure ».
- Banque de France, (Focus n° 11- 11 mars 2014), « La compétitivité du secteur des services mesurée au travers de la balance des paiements ».
- Eurostat (10/8/2015), « Commerce international de services –Statistics-Explained ».
- Eurostat (Statistics in Focus 106/2008), « Union européenne-pays méditerranéens: échanges de services et investissements en hausse ».

Annexe

- La rubrique transports englobe tous les services de cet ordre (maritimes, aériens et autres, notamment les transports terrestres et les transports par voie navigable intérieure, par voie spatiale et par oléoduc ou gazoduc) fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie. Il peut s'agir du transport de passagers, de l'acheminement de marchandises (fret), ou de la location (affrètement à temps) de moyens de transport avec leur équipage et des services auxiliaires et annexes qui s'y rapportent.
- La rubrique voyages couvre les biens et les services acquis à des fins personnelles par des voyageurs pour des raisons de santé, à titre éducatif ou autres ainsi que par ceux qui se déplacent pour des raisons professionnelles. Par voyages, il ne faut donc pas entendre une espèce particulière de services mais plutôt un assortiment de biens et de services «consommés» par les voyageurs. Les inscriptions les plus courantes dans la rubrique des voyages sont le logement, la nourriture et les boissons, les distractions, les transports (à l'intérieur de l'économie visitée), les cadeaux et les souvenirs.
- Les services de communication incluent les télécommunications, les services postaux et les services de messagerie. Les services de télécommunication comprennent la transmission du son, des images ou d'autres types d'information par téléphone, télex, télégramme, radio et télévision par câble ou par radiodiffusion, satellite, courrier électronique, télécopie etc., y compris les communications par réseaux, les téléconférences et les services d'appui. Ils ne comprennent pas la valeur des informations transmises. Sont également inclus les services de téléphonie mobile, les services Internet de base et les services d'accès en ligne, y compris la fourniture d'accès à Internet;
- Les services de bâtiment et travaux publics englobent les ouvrages exécutés dans le cadre de projets de construction et d'installation par les employés d'une entreprise en dehors de son territoire économique (la règle d'un an utilisée pour déterminer le statut de résident est à appliquer avec souplesse). Par ailleurs, les marchandises utilisées par les entreprises de construction pour leurs projets sont comprises, ce qui signifie que les services proprement dits tendent à être surestimés;

- Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurances fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa, comme l'assurance-fret, les assurances directes (par exemple l'assurance-vie) et la réassurance;
- Les services financiers comprennent les services d'intermédiation financière et les services auxiliaires fournis par les banques, les bourses de valeurs, les entreprises d'affacturage, les entreprises de cartes de crédit et d'autres entreprises;
- Les services d'informatique et d'information sont subdivisés en services d'informatique (services liés aux matériels et logiciels informatiques et services de traitement de données), services d'agence de presse (fourniture d'information, de photographies et d'articles de fond aux médias) et autres services d'information (services de bases de données et de recherche sur le Web);
- Les redevances et droits de licence comprennent les paiements et recettes liés à l'utilisation d'actifs incorporels non financiers et de droits de propriété tels que brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou de fabrique, procédés industriels et franchises;
- Les autres services aux entreprises comprennent les services liés au commerce, la location-exploitation (louage sans opérateurs) et divers services aux entreprises spécialisés et techniques tels que services juridiques, de comptabilité et de conseil en gestion, services de relations publiques, services de publicité et d'études de marché et sondages d'opinion, services de recherche et développement, services d'architecture, d'ingénierie et autres services techniques, services agricoles, miniers et transformation sur place;
- Les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs se subdivisent en deux sous catégories : i) les services audiovisuels et ii) les autres services culturels et récréatifs. Les premiers recouvrent les services et commissions ayant trait à la production de films cinématographiques, d'émissions de radio et de télévision et d'enregistrements musicaux. Les seconds recouvrent les services tels que ceux qui sont associés aux musées, bibliothèques, archives et autres activités culturelles, sportives et récréatives.
- Les services des administrations publiques comprennent les transactions de services des ambassades, des consulats, des unités militaires et des organes de défense.